



HAL
open science

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02027035

HAL Id: hceres-02027035

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027035>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Philosophie

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Licence de Philosophie

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La formation proposée par la licence de *Philosophie* de l'Université de Strasbourg articule histoire de la philosophie et philosophie générale et couvre les différents champs de la philosophie. Elle propose trois parcours : *Philosophie allemande*, *Histoire de la philosophie* et *Esthétique*. Les objectifs de la formation relèvent de ceux qui sont identifiés classiquement pour une formation en philosophie : problématiser, conceptualiser et argumenter (dont la mise en place et la validation reposent sur l'exercice de la dissertation et sur celui de l'explication de texte), dans les champs disciplinaires de la philosophie morale et politique, philosophie des sciences, philosophie de l'art (plus éventuellement la philosophie de l'éducation et la philosophie du langage). Mais sont aussi identifiées des compétences transversales et plus professionnalisantes que la formation entend donner aux étudiants, à savoir une capacité à comprendre et interpréter le monde dans ses dimensions contemporaines, capacité qui souligne l'autonomie acquise par les étudiants dans cette formation. La formation se fait en présentiel, et l'évaluation est un mixte de contrôle continu et d'examen. Le lieu d'enseignement est l'Université de Strasbourg. Les débouchés de ce diplôme s'articulent à la formation proposée en master de *Philosophie* par l'Université de Strasbourg. La formation des étudiants à l'argumentation et à la synthèse demeure un atout pour des débouchés plus professionnels qui ne sont toutefois pas immédiats pour cette licence.

Analyse

Objectifs

Le diplôme analyse avec soin les compétences disciplinaires et professionnalisantes. La façon de présenter la philosophie est intéressante : elle souligne qu'il s'agit de donner une formation pour une réflexion autonome sur la vie réelle et le monde contemporain. On se demande pourquoi la philosophie morale ou l'éthique ne sont pas plus soulignées (ni dans le dossier, ni dans la maquette). Il faudrait peut-être préciser en quoi les études proposées permettent ce recul revendiqué. Or, le parcours est plus orienté sur l'histoire de la philosophie. En effet, sur trois parcours un seul est orienté en philosophie générale : Esthétique. Au fond, on constate une organisation assez classiquement orientée en histoire de la philosophie et dont l'évaluation se fait uniquement par la dissertation. On comprend mal comment le rapport de la mention peut conclure que les étudiants sont mieux préparés au commentaire de texte qu'à la dissertation. Il affiche des objectifs classiques d'une licence de philosophie : analyse critique, problématisation, conceptualisation, argumentation, culture générale.

En termes de poursuite d'études, il y a naturellement le master, préférentiellement de Philosophie mais également les masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Il faudrait minimalement indiquer que les métiers nécessitent une formation complémentaire, mais la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est de ce point de vue très bien faite et très explicite.

Organisation

Tous les thèmes et périodes attendus d'un enseignement en licence de philosophie sont abordés dans la formation. La formation paraît équilibrée entre histoire de la philosophie et philosophie générale. Les unités d'enseignement (UE) libres permettent une approche interdisciplinaire, mais on constate que cela ne concerne que trois ECTS (european credit transfer system) par an ce qui est tout de même très modeste. Il est intéressant que l'ouverture à la philosophie allemande soit prise en compte. Des parcours sont proposés ; ils sont théoriquement au nombre de trois, mais, à l'examen, la notion de parcours ne pourrait véritablement s'appliquer qu'au parcours Philosophie allemande, le seul proposé tout au long des trois ans. En effet, sont proposées : au semestre 3, philosophie allemande ou philosophie de l'art ; au semestre 4 histoire de la philosophie allemande ou sciences humaines ; au semestre 5, histoire de la philosophie allemande ou antiquité et moyen âge (grec) ; au semestre 6, philosophie allemande ou philosophie de l'art. La mobilité des étudiants est possible entre les domaines d'excellence qui sont en fait des spécialités. On ne voit pas comment un étudiant pourrait construire un parcours d'excellence en philosophie antique, par exemple, avec seulement un semestre d'un « parcours » qui n'est en fait qu'une option. On ne sait rien sur la distinction entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), sauf que toutes les UE comportent CM et TD. Le nombre d'ECTS est bon.

Positionnement dans l'environnement

Cette licence de philosophie est d'une structure classique. Elle est adossée à l'équipe d'accueil (EA 2326), Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine. La place dans l'environnement n'est articulée qu'à deux lycées accueillant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à Strasbourg et à Nancy, ce qui est surprenant puisqu'il y a un département de philosophie à Nancy. La licence est également liée à la licence Humanités avec laquelle il y a des mutualisations spécifiques de cours. Il n'y a pas d'effort particulier fait en ce sens sinon un en particulier mais peu explicité. En effet, la licence annonce une attention à la situation géographique de Strasbourg, et il est fait mention de ce point précisé comme important par le diplôme, mais peu compréhensible dans ce qui en est dit dans le dossier. La place de la formation dans l'environnement pourrait sans doute être pensée plus finement. A part un accord avec un enseignant de philosophie d'une école de commerce sur l'éthique professionnelle, rien de ce qui concerne l'environnement socio-culturel et économique n'apparaît. C'est peut-être dommage, surtout pour le « parcours »/option philosophie de l'art (musées) ou pour la philosophie allemande.

Equipe pédagogique

Les acteurs impliqués dans la formation sont la faculté de philosophie, le département de philosophie, l'équipe pédagogique (tous les enseignants-chercheurs sont en section 17 du conseil national des universités, philosophie, sauf un, section 18, esthétique) et le centre de recherche. L'équipe pédagogique est constituée de membres permanents, cinq professeurs des universités (PR), six maîtres de conférence (MCF) (dont deux habilités à diriger les recherches - HDR), un professeur agrégé (PRAG), un vacataire (permanente) et des membres temporaires : trois contrats doctoraux, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et un PRAG à l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Chacun ou presque a des responsabilités. Le département se réunit trois fois par an. Il propose ce qui sera présenté à la validation du conseil de la faculté. C'est donc ce conseil qui décide, et non pas l'équipe pédagogique, ni le département. Dans le conseil de la faculté, on trouve cinq « cadres A » et cinq « cadres B », ainsi que deux personnels administratifs et des représentants étudiants (cinq titulaires représentant les trois cycles) et quatre membres extérieurs, politique et universitaire. Cette structure permet à tous les membres de l'équipe pédagogique d'être impliqués, ce qui est un point tout à fait positif. Il est fait mention d'une faiblesse dans l'évaluation de la formation en raison du faible taux de réponse des étudiants. On ne peut pas considérer qu'un effort spécifique soit fait sur ce point mais les choses semblent bien fonctionner ainsi.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Après une augmentation de 64 à 90 étudiants depuis 2010, les effectifs se stabilisent autour de 70 étudiants en première année (L1), tandis que les effectifs moyens des L2 oscillent autour de la trentaine à quoi s'ajoutent les étudiants admis par portail, et bien que les effectifs de la troisième année (L3) varient autour d'une trentaine d'étudiants depuis 2010, ils connaissent en 2015 une forte hausse à 50 étudiants. Les taux de réussite sont en moyenne de 36% en L1, 46% en L2 et 75% en L3. Ils sont donc faibles en L1 et L2. Parallèlement, le taux d'abandon de 38% en L1 est plutôt élevé. Toutefois la hausse des effectifs des étudiants qui terminent leur L3 est un indice positif. Les étudiants choisissent majoritairement de continuer en master de Philosophie mais il y a très peu d'informations sur la poursuite d'études et on ne dispose pas d'enquêtes sur le devenir des étudiants diplômés. On sait qu'en 2014-2015, seuls

six étudiants diplômés de licence ont fait le choix de ne pas s'inscrire en master (master Philosophie ou master MEEF). Il est fait mention de peu de réorientations, et de très peu de choix d'entrer dans la vie active directement après la licence.

Place de la recherche

Une initiation à l'enseignement et à la recherche est proposée en licence. La présence de la recherche dans le parcours repose sur une UE au semestre 6 qui demande de suivre trois journées de recherche organisées par l'équipe d'accueil associée. On ne peut pas considérer qu'un gros effort soit fait sur ce point et il est difficile de savoir ce qu'en retirent les étudiants si aucun suivi de cette participation n'est demandé. On ignore notamment si cette UE est validée, et comment elle l'est. S'il s'agit simplement d'une validation par la participation aux journées, on peut se demander si assister obligatoirement à des journées de recherche constitue une introduction à la recherche. Il est intéressant qu'un effort soit fait mais on peut se demander s'il est suffisant.

Place de la professionnalisation

L'acquisition des fondamentaux disciplinaires reste l'objectif premier de la licence. La licence de philosophie vise à préparer l'étudiant à une profession de son choix exigeant des capacités d'analyse et de réflexion. Un effort est consenti pour la professionnalisation dans un diplôme qui ne se présente pas comme professionnalisant. On notera, lors de la réunion de rentrée, la présence d'un représentant de l'Espace avenir qui présente les formations. Mais on voit mal en quoi l'apprentissage des langues anciennes qui est proposé participerait plus de la professionnalisation que de la préparation à la recherche. Le lien avec l'école de management est intéressant et une coopération avec une association offre des perspectives sur l'articulation de la philosophie à des compétences élargies.

Le diplôme offre des pistes de préprofessionnalisation. Les étudiants peuvent désormais valider l'UE7 de L3 en suivant le cycle de conférences organisé à l'école de management de Strasbourg, enseignement d'« éthique du travail et de l'entreprise ».

On notera aussi la mise en place d'une collaboration avec les « Francas », c'est-à-dire les francs et franches camarades de France, association loi 1901, sur la base du volontariat, qui insère les étudiants et qui organise des ateliers philosophiques à l'école primaire. Les étudiants mis en situation portent un regard différent sur les manières d'utiliser leurs savoirs et leurs compétences. Le dossier ne dit rien sur l'intégration de cette participation dans la maquette et/ou sur la rémunération éventuelle des étudiants.

Place des projets et des stages

Pour les projets et les stages, comme pour l'initiation à la recherche, comme pour la professionnalisation, en L3, c'est l'UE7 qui est mise à contribution. Elle offre au choix avec l'initiation à la recherche et la professionnalisation, le seul stage possible dans la formation. Cela n'empêche pas que l'on remarque l'effort consenti par l'équipe enseignante. Les modalités d'organisation du stage et de son suivi ne sont pas détaillées. Le rapport mentionne une ligne sur ce point et n'indique malheureusement pas quelle est la durée du stage, par exemple.

Place de l'international

Il y a des accords ERASMUS mais on ne sait ni combien, ni avec qui. Il semble qu'il y ait des étudiants entrants mais on ne sait pas combien. On peut en déduire qu'il n'y a pas d'étudiants sortants.

On ignore également si les cours de langue sont spécifiquement dédiés, dispensés par exemple par un département de langues. Mais aucun enseignant d'un autre département n'appartient à l'équipe pédagogique. Si c'est un enseignant-chercheur en philosophie qui les assure, on se demande alors ce qu'est le cours de langues vivantes : peut-être qu'il s'agit de la traduction et du commentaire d'un texte philosophique. Le rapport, très court sur ce point, ne permet pas de répondre à ces questions.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La filière n'est pas contingentée. Il est fait mention d'une possibilité d'accueil d'étudiants en réorientation sur dossier et entretien possible. Des mises à niveau sont possibles. En revanche, le dossier n'envisage pas l'hypothèse qu'un étudiant de philosophie puisse vouloir se réorienter. On comprend que c'est rarissime, mais possible.</p> <p>Le tutorat est organisé non par le département mais via une association d'étudiants (amicale des étudiants de la faculté de philosophie), en particulier, par les étudiants de L3 et de master de philosophie membres de l'amicale qui assurent un encadrement des étudiants de L1 et de deuxième année (L2). Mais on ne sait pas s'il est rétribué.</p> <p>Un suivi individualisé des étudiants est assuré par le responsable de la licence mais on voit mal comment une seule personne pourrait assurer le suivi personnalisé de tous ces étudiants.</p> <p>L'articulation aux lycées est intéressante dans la mesure où les enseignants vont dans les lycées. Mais il est regrettable que cet effort ne soit pas poursuivi ensuite. Des passerelles existent entre les classes préparatoires et la licence de philosophie et entre la licence Humanités et la licence Philosophie. Il s'agit de passerelles de réorientation avec validations d'acquis.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le dossier souligne l'adossement de la formation en présentiel (sauf en cas de dispense d'assiduité) à l'outil informatique pour notamment un cours. On ne constate pas d'effort spécifique consenti sur ce point. L'organisation semble très classique. Il est fait usage des TICE (techniques d'information et de communication pour l'enseignement) pour la communication avec les étudiants et l'encadrement de leurs travaux personnels. Des fonctionnalités pédagogiques sont utilisées en épistémologie : mise à disposition des étudiants des textes et des diaporamas et des consignes pour les séances suivantes. Bien évidemment, il y a une certification au C2i (certificat informatique et internet).</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation, dont le dossier souligne lui-même qu'elle est un peu complexe, se fait par un contrôle continu intégral (CCI). On note la présence de trois épreuves obligatoires dans les UE dites fondamentales : « philosophie générale », « histoire de la philosophie ». Pour les autres UE, trois évaluations sont proposées (donc organisées par l'enseignant). L'étudiant aura deux notes. L'étudiant passe obligatoirement l'épreuve avec convocation. Elle mixe donc contrôle continu intégral et contrôle continu partiel et on ne voit pas complètement en quoi elle est du CCI puisqu'il y a une épreuve sur convocation. Dans la mesure où il y a un rattrapage en outre, c'est ce qu'on peut appeler un contrôle continu partiel. Tout étudiant à profil spécifique peut bénéficier d'un aménagement des modalités d'évaluation dans les UE dites fondamentales.</p> <p>La session de rattrapage a été imposée par la justice suite à une action d'un syndicat étudiant.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences sont listées dans la fiche RNCP et sont présentées soit comme compétences spécifiques et comme compétences transversales et professionnalisantes. On ne voit pas en quoi il est tenu compte des compétences listées dans la fiche RNCP dans l'organisation de la licence, des contenus pédagogiques et de l'évaluation qui repose sur la dissertation. Sans doute serait-il possible d'avoir une articulation plus fine aux compétences dans le diplôme. Il n'est pas fait mention d'un livret de suivi d'acquisition des compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le rapport fait essentiellement mention d'une poursuite d'études en master.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement est en cours de création.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation philosophique complète.
- Un bon équilibre entre histoire de la philosophie et philosophie générale.
- La qualité de la concertation au sein du conseil de la faculté

Points faibles :

- L'organisation des parcours n'est pas très lisible.
- L'UE7 sert à trop de choses à la fois, et son évaluation n'est pas claire.
- L'ouverture à l'international, tout comme la formation en langue, sont encore un peu limitées.
- Le tutorat n'a pas encore reçu une forme institutionnelle.

Recommandations :

La licence *Philosophie* portée par l'Université de Strasbourg répond, du fait de la construction de sa maquette de cours, les champs de la philosophie qui sont couverts, et les critères d'évaluation des étudiants, aux exigences globales qu'on peut avoir à l'égard d'une licence de philosophie. Au regard de la situation géographique qui est la sienne, frontalière, il serait souhaitable que la formation en langues soit d'avantage prise en compte, et ce, d'autant plus que la formation du master *Philosophie* inclut un séminaire transfrontalier en allemand. De manière très générale, la formation en langues vivantes pourrait être renforcée. Cette dimension globalement satisfaisante n'exclut pas non plus une ouverture un peu plus poussée, qui paraît souhaitable, au monde socio-économique. Au regard des choix qui sont réellement offerts aux étudiants, l'appellation des parcours est à revoir puisque le choix paraît en fait restreint. Enfin, au regard du dossier, il est difficile de bien comprendre quelles sont les modalités de contrôle des connaissances, décrites comme contrôle continu intégral mais qui comportent pourtant une épreuve sur table en fin de semestre, en sorte qu'il est difficile de comprendre son fonctionnement. Sur tous ces points, un conseil de perfectionnement, indiqué en cours de création, pourrait se prononcer et se révéler pertinent.

Observations de l'établissement

Licence

Mention : *Philosophie*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1°

Le rapport évoque "une organisation assez classiquement orientée en histoire de la philosophie et dont l'évaluation se fait uniquement par la dissertation". Suit cette phrase: "On comprend mal comment le rapport de la mention peut conclure que les étudiants sont mieux préparés au commentaire de texte qu'à la dissertation".

Contrairement à ce qui est écrit dans le rapport, les enseignements d'histoire de la philosophie sont tous évalués au moyen de commentaires de textes (à l'écrit) et d'explications de textes (à l'oral). Les dissertations sont pratiquées dans les cours de philosophie générale et philosophie morale et politique, métaphysique, philosophie des sciences. Dans le dossier, nous avons voulu insister sur le déficit de méthode de nos étudiants dans l'exercice de la dissertation, qui contraste avec leur bonne maîtrise générale du commentaire. Ce déséquilibre vient en partie d'une décentration du cours de méthodologie (à laquelle nous sommes en train de remédier par une réorganisation en profondeur de ce cours).

2°

"On ne voit pas comment un étudiant pourrait construire un parcours d'excellence en philosophie antique, par exemple, avec seulement un semestre d'un parcours qui n'est en fait qu'une option".

Nous avons abandonné le terme de "parcours" qui subsistait dans nos maquettes pour des raisons historiques. Le terme exact aujourd'hui en vigueur est celui de "dominantes". Il s'agit bien pour l'étudiant de se construire un domaine d'excellence, mais les dominantes sont des renforcements libres et modulables et non des parcours contraignants aboutissant à une spécialisation. Pour reprendre l'exemple donné par les évaluateurs, un étudiant qui voudrait renforcer son niveau en philosophie ancienne pourrait suivre en UE libre les cours de civilisation grecque de Luana Quattrocchi (orientés vers l'étude des mythologies) ainsi que des cours de latin.

Michel DENEKEN
Président

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032

67081 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81

Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr

3°

"On se demande pourquoi la philosophie morale ou l'éthique ne sont pas plus soulignées, ni dans le dossier, ni dans la maquette".

Cette remarque révèle peut-être un défaut de présentation. Nous tenons à indiquer toutefois que la philosophie morale et politique comporte un bloc d'enseignement dédié en licence (S4) et qu'elle est également bien présente dans les enseignements de philosophie ancienne (exemple pour 2015-2016 : S1: "Le rapport entre vertu et bonheur. Platon et Aristote", S5: "La cité des hommes et la cité de Dieu. Aristote, Augustin") et en général dans les enseignements de philosophie allemande (F. Fischbach sur l'École de Francfort et la philosophie du droit de Hegel, C. Ferrié sur l'histoire et la politique de Kant, etc.).

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN